



Commune de Basse - Vendline

Demande de petit permis de construire

Information aux voisins

FORMULAIRE À COMPLÉTER LORS D'UNE DEMANDE DE PETIT PERMIS DE CONSTRUIRE (PROCÉDURE SIMPLIFIÉE)

SELON L'ART. 20, AL. 2 DU DÉCRET CONCERNANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE (RSJU 701.51), LE REQUÉRANT DOIT PRODUIRE UNE DÉCLARATION ÉCRITE D'ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHÉS PAR LE PROJET.

Requérant (s) :

Emplacement et parcelle n°

Projet de construction :

.....

Accord des voisins*

Les voisins (propriétaires) ci-dessous ont pris connaissance du projet précité et donnent leur accord quant à sa réalisation.

Nom – Prénom	N° de parcelle	Date et signature

IMPORTANT : LE PLAN DE SITUATION DU (GÉOMÈTRE) OÙ LE PROJET EST REPORTÉ DEVRA ÉGALEMENT ÊTRE SIGNÉ PAR LES VOISINS CONCERNÉS !

Lieu et date :

Signature du (des) requérant (s) :

* Si, toutefois, une ou plusieurs signatures des voisins concernés par le projet faisaient défaut, l'administration en informera le ou les voisins concernés par lettre recommandée, les frais y relatifs étant à la charge du requérant.